



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06190 ROQUEBRUNE CAP-MARTIN

AGREE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13 Association régie par la loi du 1-7-1901

Menton le 22 septembre 2016

Madame, Monsieur

Nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine assemblée générale :

Samedi 15 octobre 2016 à 15h

Salle EMJ Loisirs

Esplanade Jean Gioan 06190 Roquebrune Cap Martin.

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès Verbal de la précédente AG (4 juillet 2015) qui vous a été envoyé dans le bulletin d'automne 2015

2. Compte rendu financier et quitus

3. Compte rendu d'activité joint à ce bulletin et quitus

4. Election au Conseil d'Administration de l'ASPONA

Deux postes sont à pourvoir pour un an. Le renouvellement complet du Conseil d'Administration se fera l'an prochain. Nous avons besoin d'aide !

5. Autorisation donnée au Président d'ester en justice au nom de l'association

6. Activités du site Internet de l'ASPONA <http://aspona.free.fr>

7. Dossiers en cours :

- L'urbanisation prévue dans la coupure d'urbanisation de St Roman à Roquebrune
- Avancée des procédures au Tribunal Administratif concernant le PSMV de Menton et le parking des Sablettes
- Travaux prévus au Vista Palace à Roquebrune
- Participation de l'ASPONA aux comités de pilotage des sites Natura 2000
- Participation de l'ASPONA à la préparation des nouveaux documents d'urbanisme
- Aides aux adhérents, Questions diverses.

Les différents points de l'ordre du jour seront illustrés par une projection de textes et d'images sur écran.

La réunion se terminera autour d'un verre de l'amitié

Cordialement

Le Président Jean Delerue

✂-----

POUVOIR

Je soussigné ...

Donne pouvoir à Mr ou Mme ...

Pour me représenter lors de l'A G ordinaire de l'ASPONA qui aura lieu le 15 octobre 2016

Date et signature

A renvoyer ou à donner lors de l'Assemblée Générale